

Mondorf les Bains

Compte-rendu de la réunion de la Commission consultative communale pour étrangers (CCCE) en date du 12 avril 2006 à 19.30 heures suivant convocation du 29 mars 2006

- Présents: Mme Kremer-Weicker Nelly, Présidente;
 Mmes Falkenberg-Dupont Marie Thérèse, Scharpantgen-Weier Astrid, Hubert-Mihai Adina, Hein-Schumacher Liliane
- MM. Boto Cravinho Manuel, Rodrigues Milheiras Francisco, Ceccon Carlo, Grayson Stuart, Scanzano Michel, Soares de Almeida Virgilio
- Mme Klein-Kemp Sonny, Secrétaire;
 Excusé: M. Vitali David

La première réunion de la CCCE après le renouvellement du conseil communal, élection octobre 2005, est convoquée par la présidente Nelly Kremer-Weicker, conseillère communale, nommée en séance publique du 14.03.2006 et par la secrétaire Sonny Klein-Kemp, fonctionnaire communale.

L'ordre du jour comporte 14 points.

1. La présidente souhaite la bienvenue aux membres de la CCCE et présente chaque membre afin de faire plus amples connaissances.
2. Le collège échevinal souhaite une collaboration active de la part de la CCCE. Dorénavant des jetons de présence par réunion sont attribués aux membres présents de l'ordre de 20.- € pour les membres et 30.- € pour la présidente et la secrétaire. Une liste de présence doit être régulièrement tenue et signée par les membres présents lors de chaque réunion. Une liste avec les coordonnées bancaires de chaque membre est établie par la secrétaire.
3. Une liste des coordonnées personnelles des membres est envoyée à chacun.
4. Les documentations nécessaires (matériel d'information, extrait mémorial etc.) sont annexées au présent rapport.
5. Les membres étrangers (six) de la CCCE procèdent ensuite à l'élection du vice-président. Monsieur Francisco Rodrigues Milheiras est nommé unanimement et à haute voix. Le 13 avril 2006 le collège échevinal est informé de cette nomination et lors de la séance publique du 2 mai 2006 le vice-président est nommé par le conseil communal.
6. Le budget communal 2006 prévoit une somme de 3.700.- € mise à la disposition de la CCCE pour diverses activités.
7. La présidente informe la CCCE qu'actuellement 52 différentes nationalités sont établies sur le territoire de la commune de Mondorf-les-Bains, représentant 1.742

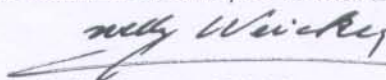
non-luxembourgeois et 2.310 luxembourgeois (situation au 06.04.06) dont 369 non-luxembourgeois inscrits sur les listes électorales. Entre le 1^{er} janvier 2005 et le 6 avril 2006, 391 personnes sont venues se fixer à la commune dont 244 non-luxembourgeois et 147 luxembourgeois. Les portugais sont en nombre de 744 suivis par les français, 356, les allemands 152, les belges 118, les italiens 114.

8. Les activités de la CCCE consistent à sensibiliser le plus possible les citoyens de l'Union Européenne vivant dans notre commune de s'inscrire sur les listes électorales pour les élections communales et européennes, moyennant un formulaire de demande d'inscription mis à la disposition au bureau de la population de la commune, soit par des soirées d'information et surtout dès à présent pas seulement juste avant les délais d'inscription.
9. Depuis de longues années la CCCE organise des cours de langue luxembourgeoise pour adultes. En cas de participation une cotisation de 25.- € est demandée, remboursable à la fin des cours en cas de fréquentation régulière. Chaque année il y a plus au moins 60 inscriptions. Un de nos soucis majeurs est d'engager et de trouver un à deux chargé(e)s de cours supplémentaires. La CCCE demande si une salle plus appropriée pourrait être mise à disposition pour la rentrée. Etant donné que les participants arrivent tous de leur travail le soir, la rue du Moulin est lourdement encombrée par les voitures et un endroit plus au centre et plus proche des parkings aiderait à débloquer la situation.
10. Chaque année, en commun accord avec le collège échevinal, la CCCE désire organiser une réception de bienvenue des nouveaux arrivés luxembourgeois et non-luxembourgeois dans notre commune. Une telle réception pourra avoir lieu début mai de chaque année. Pour nous aider lors d'une telle réception un programme de traduction orale est mis à la disposition par l'ASTI à un prix raisonnable. Cela nous permettrait de prendre contact plus facilement avec nos nouveaux citoyens.
11. La CCCE est d'avis que lors de communications **importantes** nous devrions communiquer dans une ou deux langues supplémentaires p.ex. anglais et portugais. Un tel programme sur ordinateur existe et nous désirons l'installer sur un des ordinateurs communaux afin de permettre aux citoyens d'être mieux informés et de les sensibiliser au maximum de ce qui se passe dans leur commune.
12. Tous les deux ans une journée d'amitié par exemple 'All mateeneen an menger Gemeng' est envisagée où chaque communauté des non-luxembourgeois et luxembourgeois pourraient participer, soit par stands culinaires, créations d'objets, exposition livres, musiques, de préférence fin septembre début octobre.
13. La CCCE souhaite une collaboration fructueuse avec la commission culturelle ainsi que la commission des sports.
14. Au prochain bulletin communal nous souhaitons publier les noms et adresses des membres de la CCCE.

La réunion s'est terminée vers 21.30 heures.


Sonny Klein-Kemp
Secrétaire

Mondorf-les-Bains, le 16 mai 2006


Nelly Kremer-Weicker
Présidente